

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant JESSIE BÉRUBÉ	Numéro de permis 2018368	Date d'inspection Le 18 novembre 2020	
Nom de l'établissement Garderie les Farfelues		Numéro de téléphone (506) 235-2196	
Adresse 154 rue Canada Saint-Quentin NB E8A 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	30 nov. 2020	
Commentaires : Ne pas oublier de faire la documentation des objectifs d'apprentissages des activités avec les enfants.			
Commentaires généraux			
La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio et de la routine quotidienne. *Ne pas oublier de continuer à faire la vérification de l'aire de jeu extérieur durant l'hiver. Voici quelques ajouts supplémentaires à votre vérification durant l'hiver : Les aires de jeu extérieures doivent demeurer accessibles. Les barrières et les sortis doivent être exemptes de neige et de glace. Les barrières et les portes doivent s'ouvrir et se fermer facilement. Les escaliers, les allées piétonnes, les rampes, les portiques, les aires de stationnement et les allées pour autos doivent être exemptes d'accumulations d'eau, de glace et de neige. (Voir manuel de l'exploitant 9.3.1)			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 novembre 2020

Date

original signé par
Jessie Bérubé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 novembre 2020

Date